

Exils et migrations algériennes en Palestine, XIX^e-XX^e siècles

Responsable

Maissoun Sharkawi
(Palestine Technical University /
Kadoori / IFPO Territoires
palestiniens)

Mardi 11 juillet 2023
14h30-16h30
Salle Déméter 006

Discutant

Isabelle Grangaud
(Centre Norbert Elias, CNRS -
EHESS, Marseille)

Intervenants

Charlotte Courreya
(IETT, Lyon 3 Jean Moulin)

Salma Hargal
(CHSP, Sciences Po)

Norig Neveu
(CNRS, AMU, IREMAM)

Maissoun Sharkawi
(Palestine Technical University /
Kadoori / IFPO Territoires
palestiniens)

Résumé de l'atelier

Notre panel revient sur les migrations algériennes en et vers la Palestine, entre le XIX^e et le XX^e siècle. À partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, au cours de la période coloniale française en Algérie, des populations musulmanes et juives émigrent vers l'Empire ottoman. Une partie de ces migrants élit domicile dans le sous-gouvernorat d'Acre dans le nord de la Palestine. Cette migration est encouragée et encadrée par les autorités ottomanes, favorables à l'accroissement de la population des provinces impériales et à la promotion d'une agriculture commerciale. Installées en milieu rural, ces familles algériennes vivent principalement d'agriculture et d'élevage sur des terres souvent concédées par les autorités ottomanes. Après la Première Guerre mondiale, ces anciens sujets du sultan deviennent des résidents d'une Palestine passée sous mandat britannique, et ce jusqu'à la Nakba en 1948, date à partir de laquelle une grande partie d'entre eux emprunte le chemin de l'exil vers les pays voisins.

Les contributions de ce panel explorent les conditions de mobilité et d'ancrage, la situation juridique et les modes d'appartenances des migrants algériens en Palestine, de la seconde moitié du XIX^e siècle au lendemain de la guerre des Six Jours en 1967. Avec la Palestine comme observatoire et la migration algérienne comme cas d'étude, les interventions entendent poser les jalons d'une histoire connectée, sur le temps long, des dynamiques migratoires entre le Nord de l'Afrique et le Moyen-Orient. Les interventions, basées sur une approche sensible des expériences migratoires, entendent appréhender les stratégies migratoires et les circulations de ces populations en questionnant les contextes historiques, et les productions et élaborations intellectuelles et mémorielles associées à ces circulations.

Programme

Charlotte Courreya

Des migrations en quête de science aux réseaux panarabes des années 1960 : l'expérience des oulémas algériens

En contrepoint des interventions sur le statut des immigrés algériens en Palestine, cette communication étudiera sur le temps long les circulations et les correspondances entre Algérie et Bilâd al-Shâm, dans le milieu des oulémas réformistes à partir des années 1920. Nous chercherons à établir les affinités intellectuelles et politiques qui ont

connecté l'Algérie aux pays du Moyen-Orient pendant la période coloniale, et à en tracer les évolutions dans la période indépendante.

Au Caire, plaque centrale des échanges entre Maghreb et Machrek dans les années 1940-1950, les Algériens et les Palestiniens installés en Égypte se fréquentent, notamment dans le cercle du journaliste palestinien panarabe Muhammad 'Alî al-Tâhir (1896-1974). Le Président de l'Association des oulémas algériens musulmans (AOMA), Muhammad al-Bachîr al-Ibrâhîmî (1889-1965), installé au Caire à partir de 1952, renforce ainsi avec d'autres Algériens un large réseau tissé depuis les années de formation de ces savants.

Nous verrons enfin comment les liens interpersonnels développés et entretenus au fil du temps ont pu favoriser les interactions entre les réseaux issus de l'AOMA et les États arabes dans les débuts des politiques algériennes d'arabisation (années 1960-1970).

Salma Hargal

Être immigré dans l'Empire ottoman : les paysans algériens de Safed et Tibériade (années 1850-1914)

Cette intervention propose d'étudier à travers des parcours collectifs et individuels, les modalités d'installation et d'insertion des migrants algériens dans les localités de Safed et de Tibériade dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Lorsque les gouverneurs se chargent d'accueillir les nouveaux venus, ils procèdent par pragmatisme. Quant à l'attribution de dons et de pensions aux immigrés, elle est laissée à la discrétion du sultan. Au lendemain de la guerre de Crimée (1853-1856), l'afflux massif de réfugiés conduit les Ottomans à élaborer des normes centralisées en matière d'accueil. Fortement ancrées dans l'esprit des réformes juridiques et administratives des Tanzimat, ces réformes déterminent les procédures d'installation et des droits spécifiques tels que les exemptions fiscales et de conscription militaire. Toutefois, aucune définition générale de l'immigré (*muhâcir*) n'est établie. Dès lors, ces ressortissants algériens revendiquent des droits à travers des pétitions (*'arz-ı hâl*) adressées au sultan ou à ses représentants.

Norig Neveu

Algériens ou Maghrébins : circulation des savoirs et figures de lettrés ?

À partir de la fin du XIX^e siècle, les récits de voyageurs occidentaux et les archives des tribunaux religieux pour le sud du Bilâd al-Shâm mentionnent la présence de « Maghrébins » en Palestine. Ces derniers étaient associés à une certaine érudition religieuse et à la maîtrise de savoirs médicaux. Tout en interrogeant la catégorie de « Maghrébins », cette présentation reviendra sur les profils de certains de ces érudits. Quelle était la place des migrants algériens au sein de ces réseaux ? Comment ces migrants contribuèrent-ils à la circulation des savoirs lettrés, notamment religieux, entre le nord de l'Afrique et la Palestine ? Quelles clientèles et réseaux régionaux établirent-ils ? Quels étaient les supports et médias mobilisés ? Cette contribution reviendra d'abord sur quelques exemples de cheikhs, leur savoir médical et leur clientèle régionale. Ensuite, pour la période postannées 1920, la présentation montrera le rôle de la confrérie al-Alawiyya dans la structuration de réseaux religieux régionaux et transnationaux.

Maissoun Sharkawi

Le statut des immigrés algériens en Palestine, 1920-1948

Cette intervention portera sur le statut des immigrés algériens durant la période mandataire (1920-1948), après la chute de l'Empire ottoman. Elle abordera les questions de nationalité, de citoyenneté et de protection consulaire française. Elle interrogera également la relation de ces migrants avec la France coloniale. La deuxième partie portera sur le second exil de ces populations après la Nakba (« Catastrophe ») en 1948 où ils se sont retrouvés dans les camps des réfugiés palestiniens au Liban, Syrie, et Jordanie. Ce sera l'occasion de discuter du statut de réfugié qui leur est désormais attribué (sous l'égide des Nations unies), ainsi que du rôle de la France dans la définition d'un nouveau statut pour ces ressortissants, avant l'indépendance de l'Algérie en 1962.